

# La Cour de cassation confirme la condamnation de Hrant Dink à la prison avec sursis

jeudi 13 juillet 2006, par [International Freedom of Expression Exchange](#), [Reporters Sans Frontières](#), [Reynald Beaufort](#)

**International Freedom of Expression Exchange (IFEX)**  
**Reporter Sans Frontières (RSF) - 12/07/2006**  
**Turquie Européenne - 13/07/2006**

**Communiqué : Reporters sans frontières exprime son incompréhension après la confirmation de la condamnation de Hrant Dink, directeur de publication de l'hebdomadaire « Agos », à six mois de prison avec sursis pour s'être exprimé sur le génocide arménien.**

« Nous sommes surpris de cette condamnation particulièrement choquante pour toute la profession. Cette décision va renforcer le climat d'autocensure sur les sujets considérés comme sensibles par l'Etat turc. Le code pénal en vigueur en Turquie est parmi les plus répressifs d'Europe en matière de liberté d'expression. Il est inacceptable que les critiques portées contre les institutions ou les délits d'opinion soient passibles de peines d'emprisonnement. Il est urgent que le code pénal, notamment ses articles 301 et 125, soient amendés pour être rendus conformes aux standards européens », a déclaré Reporters sans frontières.

« Depuis le début de l'année 2006, la Turquie a été condamnée au moins cinq fois par la Cour européenne des droits de l'homme pour son manque de respect de la liberté d'expression », a ajouté l'organisation.

Hrant Dink a été condamné en appel, le 12 juillet 2006, à six mois de prison avec sursis pour une chronique publiée dans son hebdomadaire « Agos » le 13 février 2004. Il été reconnu coupable d'« insulte à l'identité turque » en vertu de l'article 301 du code pénal. Le directeur de la publication de ce journal avait notamment appelé les Arméniens « à se tourner maintenant vers le sang neuf de l'Arménie indépendante ».

Fethiye Cetin, l'une des avocates du journaliste contactée par Reporters sans frontières, a affirmé qu'elle attendait de recevoir la décision de justice pour faire appel devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Hrant Dink risque jusqu'à trois ans de prison dans le cadre d'un second procès intenté pour tentative d'influence sur le cours de la justice.

## **Turquie Européenne : La Turquie doit respecter la liberté d'expression.**

**Nous nous élevons fermement contre cette condamnation qui touche un partisan du dialogue sans tabou entre Arméniens et Turcs. Hrant Dink s'est maintes fois exprimé contre l'intransigence de la diaspora arménienne et la « contre-productivité » du chantage exercé par l'Union Européenne.**

Pour les mêmes raisons, il a signé la pétition contre le projet de loi pénalisant la négation du génocide arménien proposée en mai 2006 par le groupe socialiste à la l'Assemblée Nationale française.

Nous demandons l'abrogation des articles du code pénal turc réprimant « *l'insulte à l'identité turque* » et autres notions du même type dont l'imprécision menace gravement la liberté d'opinion et d'expression en Turquie.

Ces articles sont utilisés par les organisations nationalistes pour freiner le processus de démocratisation et leur permettent de mener une véritable guerre de harcèlement envers tous ceux qui souhaitent un changement profond de la société et des mentalités.

Nous demandons la relaxe pure et simple de Hrant Dink et de tous les intellectuels faisant l'objet de poursuites judiciaires sous des motifs similaires.

Turquie Européenne insiste sur le fait qu'elle soutien l'adhésion de la Turquie à la condition expresse qu'elle remplisse les critères de respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression.

Nous confirmons notre soutien à ceux qui, en Turquie, luttent pacifiquement pour la démocratie.

### **Pour aller plus loin :**

- [Les Arméniens de Turquie en quête de reconnaissance](#) , 16 décembre 2004 par Marie Michèle Martinet
- [Turquie : un Arménien en renaissance](#) , 24 avril 2002 par AFP
- [Dictateurs de la pensée !](#) , 9 février 2006 par Ismet Berkan, Hasan Cemal, Hrant Dink
- [Lois mémorielles : l'appel des démocrates turcs](#) , 10 mai 2006
- [Génocide : à la recherche des historiens honnêtes](#) , 11 avril 2006 par Ertugrul Mavioglu
- [Assimiler la liberté d'expression](#) , 19 décembre 2005 par Ismet Berkan
- [Les intellectuels turcs : abrogation !](#) , 28 décembre 2005 par Marillac
- [Collectif EURARAT : Pour une démocratie élargie en Turquie](#) , 22 février 2006 par Collectif Eurarat
- [Turquie : désobéissance civile contre lois liberticides](#) , 22 mars 2006 par Ertugrul Mavioglu

### **D'autres informations :**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter

RSF

5, rue Geoffroy Marie

Paris 75009, France

tél : +33 1 44 83 84 67,

télé : +33 1 45 23 11 51

courrier électronique : [europa@rsf.org](mailto:europa@rsf.org)

Internet : <http://www.rsf.org>